

Malaisie

Jannie Lasimbang

La condition des Penan à Sarawak

En juillet 2007, les Penan nomades et semi-nomades de Sarawak ont finalement réussi à attirer une nécessaire attention lorsque la mission d'enquête de la Commission malaisienne des Droits de l'Homme a fait une déclaration sur sept secteurs-clés réclamant du gouvernement des « améliorations radicales » qui incluent la situation des Penan.

La mission a fait la liste des problèmes d'intérêt majeur suivants :

- Les droits territoriaux,
- Les rapports d'évaluation des conséquences environnementales,
- La pauvreté,
- Les documents d'indentification personnelle,
- L'éducation,
- La santé et
- Le devoir du gouvernement de Sarawak de protéger les droits des Penan.

Exploitations forestières et droits territoriaux

Concernant les droits territoriaux, Suhakam a déclaré que le Code de la terre de la terre de Sarawak de 1958 ne mentionnait pas les droits des Penan et a donc demandé un amendement afin de prendre en considération la façon unique dont les Penan établissent la propriété de la terre et sa gestion.

Au cours du même mois, la communauté Penan de Long Lamai, sur le cours supérieur de la rivière Baram, a attaqué en justice le gouvernement de l'état de Sarawak et la compagnie forestière malaisienne géante, Samling. Dans l'exposé du cas, cinq plaignants, au nom des communautés de Long Lamai, se réclament de droits coutumiers autochtones sur 31000 hectares de forêts humides primaires et de terres cultivées :

- Le 2 juin, un barrage routier a été reconduit par 50 Penans à Long Belok et Long Sayan, dans la région d'Apoh du moyen Baram, pour empêcher Rimbunan Hijau, une autre compagnie géante d'exploitation forestière, d'entrer et d'extraire du bois des réserves de forêt communale sur le haut Belok.
- En août, un nouveau barrage a été érigé par les Penan de Long Nen, Sungai Layun, avec l'aide des Penan nomades de Sungai Marong, sur le haut Tutoh, dans le but de stopper les activités d'exploitation forestière de Samlung et de son sous-traitant Jumbo Green. Selon les Penan nomades, les deux groupes ont décidé de rassembler leurs efforts car seuls, ils ne pourraient pas faire face à la pression de la compagnie. Les barrages sont installés par les Penan à différents endroits, sur le cours supérieur du Baram, depuis maintenant 14 ans. Le haut Baram est considéré comme étant l'une des dernières forêts primaires de Sarawak et la dernière frontière à être exploitée par les compagnies. Les barrages du haut Baram, associés aux villageois de Long Benalih, ont été démantelés de nombreuses fois par les autorités.
- Le 4 juillet, les autorités ont de nouveau détruit les barricades, mais les villageois les ont réinstallées peu de temps après.
- À la mi-juillet, le barrage Benalih a été une fois de plus démantelé par les ouvriers de la compagnie, aidés par le personnel de la Force générale d'opérations. Les gens ont été avertis qu'ils seraient arrêtés s'ils maintenaient les barrages. Comme a dit Jok Jau, de la branche Sarawak des Amis de la Terre : « *Le continuel démantèlement et la reconstruction des barrages ont attiré beaucoup d'attention ces dernières années, plus particulièrement après l'inclusion des concessions dans le projet controversé du Conseil malaisien de certification des bois dont les prescriptions légales et durables ont été mises en question par des groupes nationaux et internationaux de la société civile.* » (voir Indigenous World 2007). Comme dans le passé, lorsque les actions des Penan avaient reçu beaucoup de publicité, les représailles des autorités et des compagnies étaient inévitables.
- Le 9 octobre 2007, le contrôleur du Bureau des ressources naturelles et de l'environnement de Sarawak a déclaré que les Pe-

nan pourraient facilement être manipulés par les ONG s'ils avaient le droit de participer aux études de l'évaluation des conséquences sur l'environnement, car ils n'ont pas un haut niveau d'éducation. En fait, le contrôleur tentait de dissimuler une situation embarrassante dans laquelle le Bureau avait accepté une évaluation pour les plantations Shin Yang, à Murum. Il avait déclaré qu'il n'y avait personne dans la zone concernée alors que s'y trouvaient sept villages penan.

- De plus, le 7 novembre, le Procureur général de Sarawak a annoncé à des représentants de Suhakam, quelque peu surpris, à des agences étatiques et fédérales et à plusieurs ONG que le Gouvernement de l'État avait des plans de déplacement des Penan.
- En novembre, point culminant du conflit, on a fait la triste découverte de restes humains d'un chef Penan de Long Kerong, KK Kelasau, qui s'était opposé pendant très longtemps aux compagnies d'exploitation forestière. Les villageois ont raison de penser que la mort de KK Kelasau n'était pas accidentelle, la communauté ayant déjà reçu de nombreuses menaces de mort. Sur le haut Baram, ce n'est pas la première fois qu'une mort est liée aux compagnies forestières travaillant dans cette zone, les brutes ayant pour habitude de les menacer. Les Penan s'opposent avec véhémence à l'incursion des compagnies forestières en raison de leur étroite relation et de leur dépendance à la forêt. De nombreux Penan ont été arrêtés et emprisonnés pour leurs actions. Beaucoup de leurs sympathisants qui ont enquêté, ou qui ont osé dénoncer les atrocités faites par les compagnies, la police et les forces opérationnelles, ou encore sur les rapports de police ont été interdits sur le territoire de Sarawak.

Les recommandations de Suhakam au gouvernement pour équilibrer le développement économique du pays et l'exploitation des ressources, couplées avec la promotion et la protection des droits de l'homme fondamentaux sont tombées dans des oreilles de sourds.

Devant les tribunaux

En 2007 deux jugements du tribunal sur les limites territoriales ont été rendus à Sarawak et à Sabah :

À Sarawak, le 8 octobre, Dato' Arifin bin Zakaria et deux autres juges de la Haute Cour fédérale ont clos en appel une affaire civile entre :

- le Surintendant pour les questions des terres et des relevés de Sarawak,
- le Gouvernement de Sarawak et Madeli bin Salleh (au nom de son père décédé, Saleh bin Kilong) et
- plusieurs groupes autochtones possédant des droits territoriaux coutumiers).

L'appel avait été interjeté contre les décisions de la Cour d'Appel d'avril 2005. Dans cette affaire, deux décisions importantes avaient été prises : une se rapportant aux Droits coutumiers territoriaux autochtones et une se rapportant au respect de la réservation de terrains à des fins commerciales. Sur ce dernier point, le juge de la Haute Cour fédérale Dato' Arifin bin Zakaria a souligné que « *la loi coutumière n'a pas simplement le pas sur une décision judiciaire. C'est un droit positif qui a la même force et le même effet que la loi écrite* ». Elle est aussi jugée applicable à la fois aux terres individuelles et collectives. Les juges de la Cour d'Appel reconnaissent que le défunt Salleh bin Kilong avait établi les droits coutumiers sur sa terre avant l'Ordonnance sur les terres de 1920 et que celle-ci ne prétend pas annuler des droits coutumiers, acquis et reconnus avant elle. La Cour a également jugé que l'absence du propriétaire ne signifie pas qu'il n'a plus le contrôle de sa terre, et que tant que la terre est entretenue, les droits du propriétaire doivent être reconnus. L'entretien continu des arbres fruitiers par Saleh a renforcé ses droits et prouvé que sa terre n'était pas abandonnée ou inoccupée. Bien que la terre ait été réservée pour le District Miri en faveur des opérations pétrolières de Sarawak Oilfields Limited conformément à la règle de 1921, les juges ont décidé que cela ne devrait pas éteindre les droits coutumiers, parce que ce n'était pas explicite: « *... la règle ne pouvait pas être interprétée comme ayant pour effet d'anéantir les droits des autochtones sur des terres qui existaient auparavant. Des mesures aussi*

radicales doivent être exprimées dans un langage clair et ne peuvent pas être sous-entendues. ».

Au Sabah, l'autre jugement sur les limites territoriales fut celui de Justice Ian Chin à la Haute Cour de Kota Kinabalu, en juillet. Justice Ian Chin a présidé deux procès de révision et un procès civil, entre :

- Rambilin binti Ambit (une femme autochtone Dusun),
- le percepteur d'impôts fonciers du district de Putas,
- le Directeur des enquêtes sur les terres, Sabah, et
- l'entrepreneur local, Ruddy Awah.

Cette affaire révèle plusieurs faiblesses du système d'inscription des terres et les méthodes frauduleuses dont usent les compagnies (et les autochtones eux-mêmes), pour défendre leurs propres intérêts. La Cour a souligné que : *« les 'coutumes et lois' autochtones à Sabah (ancienne appellation du nord Borneo) étaient explicitement connues et reconnues depuis 1881, ainsi que par les proclamations du 23 décembre 1881, et de 1885 ».* Alors que le procès continue, le vote à venir de lois sur l'enregistrement des terres ne fait pas automatiquement disparaître les droits des autochtones mais les oblige à enregistrer leurs revendications, sans limites de date. De plus, Justice Yan Chin a souligné le que les autochtones n'avaient pas besoin de la permission des autorités, même aujourd'hui, pour se rendre sur une terre appartenant à l'État afin d'établir leurs droits par l'occupation de la terre ou sa mise en culture pendant trois années de suite, voire plus.

Au même moment, dans la péninsule Malaise, les chefs de deux villages Semelai à Bera, Pahang, et de quatre autres villages, ont attaqué en justice les gouvernements national et fédéral devant la Haute Cour de Temerloh, pour ne pas avoir publié leurs terres au journal officiel et pour avoir manqué d'assurer leur bien-être et leur développement.

Les réserves forestières en vue de l'exploitation et de la création de plantations.

Malgré des appels répétés des Serudung Murut à Kalabakan, au sud de Sabah, pour obtenir la reconnaissance de leurs terres traditionnelles, l'État a donné les terres de la Réserve forestière de Kalabakan à plusieurs compagnies. Au nord de Sabah, les habitants de Kampung Kai-biton, dans la Réserve forestière de Paitna, ont dénoncé la destruction des arbres fruitiers et des hévéas. Des actions si radicales sont souvent entreprises par le Département des forêts qui considère que la culture des terres est illégale. Plusieurs communautés autochtones ont décidé de s'établir dans les forêts de la Réserve, car de plus en plus de terres sont prises pour la plantation de palmiers à huile. Le nombre grandissant d'incidents montre nettement la lenteur du processus de démarcation et de reconnaissance des terres autochtones en comparaison de l'aliénation de larges étendues de forêts pour les plantations, l'exploitation forestière, et créer des sites protégés.

La Commission des droits de l'homme a souligné que les membres de l'Assemblée nationale devaient traiter le cas des personnes installées dans la Réserve forestière, car toutes les lois liées à l'administration de l'État, y compris la loi sur les forêts, sont promulguées et amendées par l'Assemblée nationale. Les villageois de Kg Bonor, Kg Karamtoi Laut, Kg Malaing, Kg Sinalut et Kg Pengaraan, des communautés Murut, veulent que leurs villages sortent de la réserve de Mandalom qui les encercle. La Commission a vivement enjoint le Gouvernement à traiter les problèmes des villageois, qui ont habité la région bien avant que celle-ci soit déclarée réserve forestière.

Le barrage de Bakun

Le 7 août, la base australienne de Rio Tinto Aluminium a signé un contrat avec le conglomérat malaisien Cahya Mata Sarawak, dont les principaux actionnaires sont membres de la famille du Premier Ministre du Sarawak. Une étude a été réalisée pour la construction d'un haut-fourneau d'une valeur de 2 milliards de dollars US, à Similajau, près de Bintulu, à 80 Km à l'intérieur des terres du barrage de Bakun. L'inauguration, prévue pour 2010, marquerait la mise en place du plus

grand barrage du monde. Sa production initiale serait de 550.000 tonnes par an et atteindrait par la suite jusqu'à 1,5 million de tonnes. La résurrection de ce projet controversé est le dernier chapitre d'une longue saga, qui a mobilisé la sensibilité à l'environnement. Apparemment, il n'y avait aucune tendance avouée à rouvrir le projet ou à faire une déclaration publique. Le barrage éléphantique, un des mégaprojets du Premier Ministre Mahathir Mohammad, a déjà détruit 23.000 hectares de forêts vierges et a déplacé 9000 autochtones.

Jannie Lasimbang est une Kadazan de Sabah, en Malaysia. Elle a été vice-présidente du Trust Pacos à Sabah depuis 1987. Elle a aussi fait partie du Réseau des peuples autochtones de Malaysia depuis sa création en 1992; actuellement elle est secrétaire générale de la Fondation du Pacte des peuples autochtones d'Asie, basée à Chiang Mai, en Thaïlande.

*Source : The Indigenous World 2008,
traduction GITPA, Laure Bottinelli,
révision Simone Dreyfus- Gamelon*